N° 93
NOVEMBRE 2009

Le Tambour

LE JOURNAL D'INFORMATION D'AUFFARGIS

L'édito du Maire

Logements sociaux I3F

Reconnus pour leur bonne intégration dans le paysage urbain du village, les logements aidés se font attendre. La raison de ce retard est liée au dépôt de bilan de l'entreprise retenue par le constructeur pour réaliser les plomberies. Le bailleur est dans l'obligation de consulter de nouvelles entreprises. La livraison est annoncée pour le début de l'année prochaine.
Je rappelle que la commune n'a aucun engagement financier dans cette opération, si ce n'est une participation fixée à 60 000 € lui permettant d'obtenir 3 attributions de logements. Cette somme, prévue au budget, sera versée à la livraison des logements.

Ecole Elémentaire

Construite dans les années 70 pour accueillir les enfants des nouveaux lotissements de l'époque : Demeures de France, Toucharderie, Feu de Saint-Jean et Hameau du Moulin, l'école a été prévue par l'équipe municipale en place pour accueillir 12 classes environ. Au plus fort de la poussée démographique 6 classes furent occupées, et, durant plus de 30 ans, 3 classes n'ont jamais été terminées.

Il y a quelques années, l'accueil périscolaire étant apparu indispensable, le Mini-Club a été créé à l'initiative des parents. Les enfants étaient accueillis dans une salle située près de la cantine. Plus tard, lorsque l'école maternelle du Clos Martin fut construite, les enfants du Mini-Club ont pu utiliser les locaux de l'ancienne école maternelle à côté de la mairie.
Aujourd'hui, notre école élémentaire a été largement remise à neuf, ses combles et ses locaux vides aménagés, son isolation thermique et acoustique renforcée et ses abords transformés pour améliorer encore la sécurité des enfants. La mise en service des surfaces jusqu'alors inutilisées a permis d'organiser un espace vaste et confortable pour les enfants du Mini-Club.

Aucun emprunt n'a été réalisé pour cette opération, poursuivant ainsi notre politique d'amélioration du patrimoine parallèlement au désendettement de la commune. Je remercie nos partenaires financiers : l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Caisse d'Allocations Familiales, les parlementaires ; sans eux ces travaux n'auraient pas été possibles.
Je remercie également les services administratifs de la commune pour le montage des dossiers et Monsieur Bernard CHOPY pour son suivi quotidien de ce chantier.

Le 19 décembre à 11 h,
nous inaugurerons ces locaux.
Vous serez les bienvenus !

Votre Maire,
Daniel BONTE

Sommaire

Urbanisme/Travaux 2
Scolaire et Périscolaire 4
Vie du village et des associations 6
Dates à retenir 12
Informations pratiques 12
Carnets 12

Comptes-rendus Conseils Municipaux joints

Retrouvez toutes ces informations sur www.mairie-auffargis.com

Point sur les principaux travaux en cours

Accès et abords de l'école et du nouveau Mini-Club

La voirie principale et les accès piétons sont achevés. Les trottoirs réalisés en béton désactivé donnent accès au Mini -Club et à l'école. L'éclairage, les parties engazonnées et les plantations seront terminés très prochainement.

Le "dépose minute" permet de stationner uniquement quelques minutes.

Pendant une période d'observation, différents essais seront effectués afin de mettre au point les aménagements complémentaires qui permettront d'assurer au maximum la sécurité des enfants et de fluidifier au mieux la circulation dans cette zone. Nous comptons sur votre tolérance et accueillerons avec intérêt vos remarques ou vos idées.

Aménagement de l'Ecole Elémentaire

Bâtiment A (côté route de Saint-Benoit) : les travaux sont complètement achevés et les locaux mis à la disposition des enseignants. Il s'agissait :

- du restaurant scolaire : l'isolation phonique du réfectoire (murs et plafond), mise aux normes de l'éclairage, réfection du sol, transformation de l'office de réchauffage des repas et de la "plonge",
- du mini-club, salles d'activités et dortoir. (le revêtement de sol a été choisi en fonction de ses propriétés : acoustiques, décoratives et hygiéniques).
- Espace extérieur : cour, bordures, portail, clôture,
- du 1er étage : trois salles de classes entièrement refaites,
- des combles : velux, isolation renforcée, cloisons, habillages plafonds, deux cages d'escalier d'ascenseur,
- du préau : deux grandes baies vitrées intérieures isolent chaque bâtiment, nouveau plafond constitué de dalles acoustiques et le sol (revêtement de sol coulé en caoutchouc poncé).

Bâtiment C : les travaux sont complètement achevés et les locaux mis à la disposition des enseignants.

Il s'agissait de rénover :

- toutes les salles de classes : les parois vitrées donnant sur les couloirs et les portes ont été remplacées par des cloisons et des portes "retard feu",
- les peintures des salles de classes et des cages d'escalier,

En cours de réalisation :

- l'escalier extérieur : le gros œuvre est terminé, les coffrages ont été retirés. Les finitions sont en cours avec la pose des balustrades, des huisseries...
- les deux logements situés dans les combles. Le perçage du toit et la réalisation des lucarnes sont terminés. L'ensemble des travaux devrait être achevé à la fin de l'année.

Parking Mairie

Il est terminé et offre 10 emplacements dont un pour personne handicapée.

Construction des logements aidés

Les aménagements extérieurs sont en cours. La mise à disposition des 9 maisons de ville et des 6 logements collectifs n'est toujours pas fixée précisément (la société Immobilière I3F est le maître d'ouvrage de ces logements ; elle en a assuré la réalisation et prend en charge leur gestion).

Parking du foyer rural

Il est entièrement terminé. Il comprend 28 places dont deux pour personnes handicapées.

Ce remaniement complet a permis d'obtenir une meilleure organisation de l'espace piéton, du stationnement, de l'évacuation des eaux pluviales et de l'éclairage.

Travaux divers

Réfection des regards (tampons) des collecteurs des eaux usées. Au cours du temps, les tampons se détériorent, les jonctions avec la chaussée se délitent entraînant des nuisances sonores et des risques de chute pour les piétons et cyclistes.

Accès déchetterie

Le chemin d'accès et la plateforme de l'ancienne station d'épuration ont été refaits en enrobé.

L'entrée a été modifiée (deux portails) pour améliorer la circulation interne et l'accès aux bennes à gravats.

Que du neuf pour la rentrée 2009

En effet, les travaux d'aménagement de l'École Élémentaire La Toucharderie sont terminés, après une année de chantier.

Les 127 élèves ont pu découvrir leur nouveau lieu de vie. Les CP et CE1 ont investi le 1er étage pour laisser l'espace du rez-de-chaussée au Mini-Club. Ces locaux ont été totalement aménagés pour une capacité d'accueil plus grande et accessible à tous, grâce à l'ascenseur réservé aux personnes à mobilité réduite.

Le second bâtiment a été repeint et mis aux normes pour accueillir les classes de CE2, CM1, CM2, la salle informatique et la bibliothèque. Le confort du préau et de la cantine a été augmenté grâce à l'isolation phonique du plafond et à la pose d'un sol caoutchouteux. Et, pour le bonheur de tous, la cour de récréation a retrouvé sa superficie initiale.

Pour les fêtes de fin d'année, les enseignants et les élèves vous proposent une vente de sapins, de cartes de vœux et de calendriers au profit de leur coopérative, le samedi 5 décembre.

Vous pouvez dès maintenant réserver votre arbre (épicéa de 8 à 13 € selon la taille), auprès de la Directrice Sophie Noël au 01 34 84 90 29. Des bulletins de réservation seront également bientôt à votre disposition chez les commerçants du village. De plus, une vente de gâteaux et de boissons chaudes agrémentera cette matinée qui s'annonce très conviviale… on vous y attend nombreux !

A VOS AGENDAS

Inauguration de l'Ecole Elémentaire et du Mini-Club

Samedi 19 décembre à 11 heures

Vive la rentrée !

Le 3 septembre, les 67 écoliers de l'École Maternelle ont retrouvé, avec enthousiasme, leur école et leur maîtresse. L'appréhension et les quelques petits chagrins des plus petits ont été vite dissipés…

Cette année encore, chacune des classes s'éveillera autour du thème choisi par les enseignantes « la littérature et la peinture ». De plus les petits travailleront sur l'Amérique, les moyens sur l'Afrique et les grands sur l'Asie.

Ces axes pédagogiques s'exprimeront tout au long de l'année par des lectures choisies, des jeux, diverses réalisations et sorties…

Mini-Club

Qui, que, quoi, comment ?

Le Mini-Club, centre d'accueil collectif sans hébergement, prend en charge les enfants scolarisés dès 2 ans ½ jusqu'à 11 ans en période périscolaire (7h30-8h30/16h20-19h15), tous les mercredis et durant les vacances (7h30-19h15).

Les enfants accueillis sont principalement ceux scolarisés sur la commune d'Auffargis.

Association de type loi 1901, le bureau est composé de parents bénévoles qui assurent la gestion du centre et les relations avec la mairie.

Le Mini-Club est composé de six membres permanents : Axelle Delavaquerie-Barbiez, directrice, et cinq animateurs.

Les objectifs de la structure sont multiples :

1. Répondre à un besoin en terme d'accueil péri et extrascolaire
2. Favoriser l'épanouissement des enfants au travers des objectifs éducatifs et pédagogiques (permettre à l'enfant de trouver sa place dans la collectivité, de découvrir sa personnalité, favoriser l'ouverture et la communication…),
3. Favoriser l'intégration des familles dans la vie de la communauté en les impliquant dans différents événements impulsés par l'accueil de loisirs ou la commune (spectacles, expositions, etc).

Le Mini-Club met en place des activités diverses :

- Activités d'expression manuelle, artistique,
- Activités de découverte (sorties, visites…),
- Activités physiques et sportives,
- Des activités d'ordre culinaire (pâtisserie).

Ces activités ont toujours un sens et un intérêt final (découverte, apprentissage, spectacle). Elles ont lieu dans les locaux, au stade, en forêt, à la sablière, au Foyer rural, à la bibliothèque, dans le village ou à l'extérieur d'Auffargis.

Le déménagement

Le 12 octobre, le Mini-Club a quitté ses locaux, place de la Mairie, pour venir s'installer dans une aile de l'École Élémentaire. Ces locaux, totalement neufs et colorés, ont ravi enfants et parents mais aussi toute l'équipe d'animation. Après quelques jours, les enfants ont complètement adopté ce nouvel espace et n'ont aucun regret.

Ce que deviennent nos déchets

Trier nos déchets en utilisant les poubelles sélectives ou en les déposant à la déchetterie est désormais devenu pour beaucoup d'entre nous un comportement naturel ; mais qu'advient-il de nos déchets triés ? Qui gère leur traitement ? Comment en réduire le coût ?

Depuis 20 ans, 41 communes du Sud Yvelines, dont Auffargis, se sont regroupées pour organiser la collecte des ordures ménagères. Elles ont créé le SICTOM « Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères ».

Depuis 2001, les élus ont dû redresser une gestion financière catastrophique qui avait conduit à l'obligation d'augmenter la taxe sur les ordures ménagères de 90 %. La situation financière est désormais assainie et la taxe a commencé à baisser en 2009. Cette baisse sera poursuivie en 2010.

Le SICTOM gère les collectes en porte à porte et organise celles des encombrants sur rendez-vous ainsi qu'une collecte spécifique des déchets industriels banals et cartons. Par ailleurs? l'éco-compostage est encouragé par la mise à disposition, pour chaque foyer qui le demande, de deux éco-composteurs fabriqués avec environ 40 % de matière recyclée.

Les collectes en porte à porte ont été confiées à la société SITA. Les ordures ménagères collectées transitent par un quai de transfert à Rambouillet pour les communes les plus au nord, ou arrivent directement à l'usine d'incinération pour les communes les plus au sud.

En 2008, 23 671 tonnes d'ordures ménagères provenant du SICTOM ont été incinérées dans l'usine située à Ouarville en Eure-et-Loir, propriété du SITREVA.

Le SITREVA gère différentes filières de traitement :

- l'incinération pour les ordures ménagères, les refus de tri et les petits encombrants avec valorisation énergétique (production d'électricité),
- le tri et le recyclage pour les emballages issus de la collecte sélective avec valorisation matière,
- le compostage pour les déchets verts.
- le recyclage pour certains produits de déchetteries avec valorisation matière (métaux), mise en Centre d'Enfouissement Technique « CET » pour les « déchets ultimes » non valorisables.

Principe du transfert de compétence

L'usine de Ouarville traite actuellement 75 500 tonnes d'ordures ménagères par an provenant des 4 syndicats, dont 23 671 tonnes du SICTOM. En 2008, 55 324 tonnes de déchets ont été déposées sur l'ensemble des 18 déchetteries, dont 16 247 tonnes dans les 5 déchetteries du SICTOM (la déchetterie d'Auffargis a reçu 2 016 tonnes pour 26 891 visites).

Les produits collectés en 2008 à la déchetterie d'Auffargis se décomposent ainsi : 229 tonnes de bois, 18 tonnes de cartons, 785 tonnes de végétaux, 482 tonnes de gravats à trier, 67 tonnes de métaux et 435 tonnes de tout venant.

Les services exploités en délégation de services publics

Le SITREVA a délégué à la société VALORYELE la gestion du centre de tri des emballages ménagers situé à Rambouillet ainsi que celle de l'usine située à OUARVILLE.

Le centre de tri a reçu 17 500 tonnes d'emballages et de journaux/ magazines provenant des collectes sélectives.

Le verre réceptionné représente 8 871 tonnes.

Pour réduire le coût de la collecte et du traitement de nos déchets, cherchons à diminuer autant que possible notre production personnelle de déchets (compostage des déchets végétaux, achat préférentiel de produits exempts de suremballage,

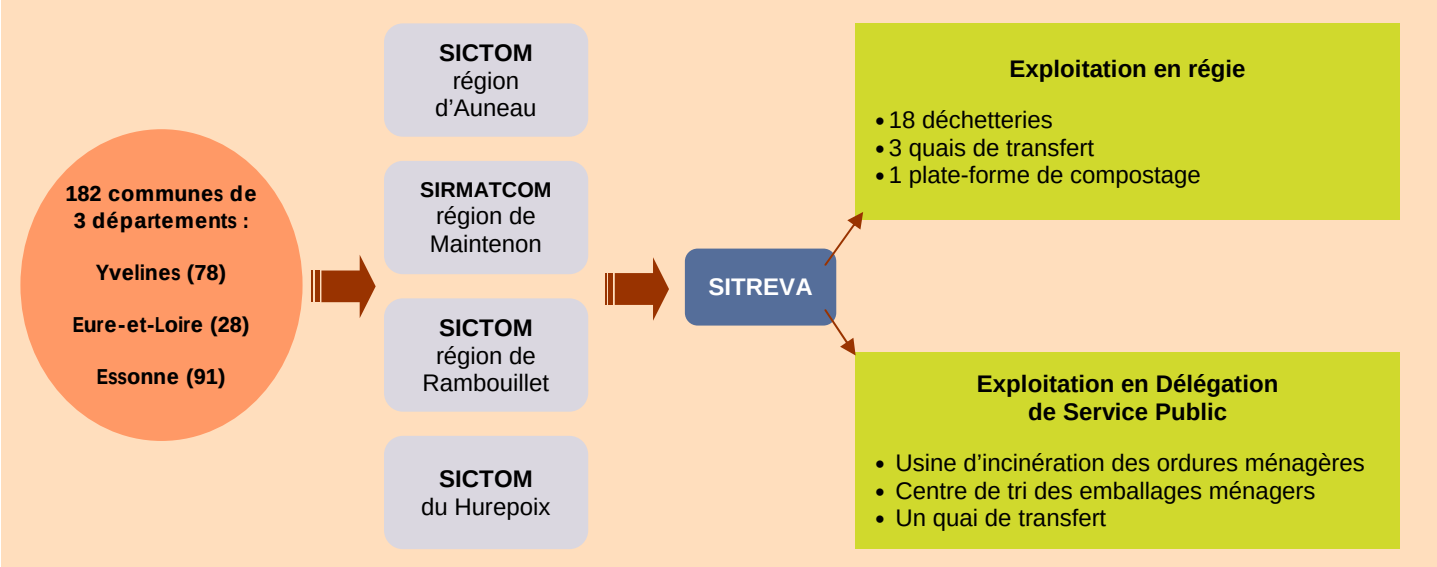

autocontrôle de nos réflexes de « mise à la poubelle », orientation vers une seconde vie de certains objets mis au rebut…) et poursuivons nos efforts de tri sélectif.

Nous produisons 390 Kg de déchets/ an/habitant. Le tri et le traitement des déchets ont un coût, mais les matières sont recyclées. Les déchets non triés sont, certes, partiellement valorisés par une production d'électricité lors de leur incinération, mais c'est autant de matière première définitivement perdue. Ceci nous coûte à tous, générations d'aujourd'hui et surtout de demain.

L'effort de chacun pour réduire et trier ses déchets diminuera d'autant la taxe d'ordures ménagères. Restons vigilants et persévérants.

Ce sera bon pour nos budgets et tout bénéfice pour la planète !

Daniel BONTE
Vice Président en charge des déchetteries

Sécurité Routière : nous sommes tous concernés !

Dans notre région, le trafic routier n'échappe pas aux sombres statistiques nationales. En effet, dans notre département au 31 août 2009, nous déplorons 101 accidents de la circulation routière (+1 par rapport à 2008) mais avec des conséquences dramatiques : 18 mortels soit + 13 par rapport à 2008 ; quant aux blessés hospitalisés nous sommes à 85 soit + 24 par rapport à 2008 et pour les mis en cause non hospitalisés 48 soit - 25 par rapport à 2008.

Pour la Brigade de Rambouillet qui couvre un secteur géographique assez vaste et surtout très traversé, cela se concrétise par 10 accidents soit + 4 par rapport à 2008, dont un mortel d'une jeune de 20 ans, et nous ne sommes pas encore dans la saison la plus critique.

Je me permets donc de rappeler à nos citoyens certaines règles :

1. Le trajet Domicile/École ou Travail est le plus dangereux car l'habitude masque toutes les obligations et le respect de la réglementation, laissant place à la routine.
2. Les conducteurs de deux roues, quel qu'il soit, sont souvent à l'origine des accidents dus à des fautes de comportement.
3. Les causes essentielles des accidents par ordre de pourcentage, dans notre département sont : LA VITESSE - LES PRIORITES - L'ALCOOL - L'INATTENTION - LES DEPASSEMENTS - LES STUPEFIANTS.
4. Concernant nos jeunes, il leur est rappelé que lors de leurs soirées, "un capitaine de soirée ", celui qui ne consomme pas d'alcool ni de stupéfiant et qui est titulaire du permis de conduire, a la charge d'assurer le transport de ses camarades à bon port.
5. Pour les enfants qui se rendent à l'école en vélo il est souhaitable de porter un casque et un gilet, et de respecter la signalisation en place qui est aussi valable pour les deux roues en général.

Pour le bien de tous, et permettre de vivre en toute sérénité dans nos villages, chacun doit se sentir concerné.

EN VOITURE,
JE RESTE COURTOIS ET RESPECTE LA SIGNALISATION.

Lieutenant COPPIN
Commandant la Brigade Territoriale Autonome à Rambouillet

Pour le bien être et la sécurité de tous, laissons les trottoirs aux piétons, respectons les passages piétons et les entrées !

Grande Rue

Rue du Perray

Rue du Pont des Murgers

Rue du Perray

Fête des voisins du Clos Martin le 5 septembre

La fête annuelle du Clos Martin a rassemblé petits et grands après une joyeuse partie de pétanque.

Fête des voisins de Saint-Benoît du 6 septembre

Toujours un succès avec environ 80 adultes et 20 à 25 enfants. Soleil au rendez-vous.

Forum des Associations et Pot de Bienvenue aux nouveaux Fargussiens le 5 septembre

Commémoration du 11 novembre

Beaujolais Nouveau le 20 novembre

Alors goût de banane ou de fruit rouge ? Nombreux étaient les Fargussiens sur la Place des Fêtes à déguster le Beaujolais Nouveau !

Repas des Aînés le 21 novembre

Ambiance jazzy pour un repas des Aînés très réussi !

Halloween Samedi 31 octobre

Tous les petits sorciers, sorcières, Draculas et citrouilles se sont réunis pour participer au concours de déguisements... Le choix fut difficile !!! De même le prix du meilleur dessin a été remis à chaque catégorie participante.

Après un goûter, une projection de film pour les plus grands et des ateliers manuels pour les petits animèrent cette journée endiablée !

Nouveau Comité des Fêtes

Finis le soleil, la mer, le sable fin et les cocotiers....sniff !!! La période estivale est belle et bien finie, il est temps que le Comité fasse sa réapparition afin de vous divertir et vous redonner le sourire après des journées éreintantes à votre travail. Alors, nous voilà repartis pour une nouvelle saison pleine de surprises préparées par le Comité des Fêtes qui a été remanié lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 8 octobre 2009.

Présidente : *Isabelle Francru* ; Secrétaire : *Françoise Pellus* ; Trésorière Principale : *Françoise Rriguet* ; Trésorière Adjointe : *Isabelle Dartois*. Nous nous réjouissons de l'engouement des nouveaux adeptes de la fête venus se joindre à notre équipe dynamique (tout particulièrement un grand merci à nos jeunes ados et à notre équipe de retraités qui ont grandement contribué à la réussite d'Halloween). *(voir photos halloween)*

Nous profitons de cet article pour renouveler nos remerciements à tous ceux qui font de nos animations une réussite : Monsieur le Maire, et l'ensemble du personnel de la Mairie, les bénévoles, les commerçants.

Cette année encore, nous espérons vous offrir de nombreuses manifestations et souhaitons que vous serez nombreux à y participer.

Attention ! Prêt ! Feu ! Partez

Tous à vos agendas !

- Fête du Beaujolais le 20 novembre
- Père Noël le 13 décembre
- Loto courant janvier
- Carnaval le 27 mars matin
- Chasse aux œufs le 27 mars après-midi
- Fête du village le 26 juin sur le thème « le tour du monde »

Concours des plus belles décorations de Noël

Une équipe de conseillers municipaux circulera sur tout le territoire de la commune le **18 décembre entre 19 h et 21 h** pour admirer les décorations de toutes les maisons.

Les plus belles réalisations seront primées.

Tous à vos guirlandes !

Albiréo 78

Le club d'astronomie **ALBIREO78** se propose de faire découvrir l'astronomie par l'intermédiaire de réunions que nous tenons deux fois par mois, l'une aux Essarts-le-Roi, l'autre à Auffargis.

Les thèmes abordés concernent aussi bien l'histoire de l'astronomie, les dernières découvertes, le matériel, ou des thèmes plus particuliers sur les planètes, les galaxies, etc, en fonction de la demande.

Nous pouvons également fournir une aide technique dans la manipulation d'instruments, l'apprentissage ou le perfectionnement de l'astrophotographie avec des appareils photos ou des caméras numériques.

Nous proposons également des soirées d'observations gratuites et ouvertes à tous sur le terrain des sports de Poigny-la-Forêt selon un calendrier tenu à jour sur notre site internet : *www.albireo78.com*

Des émissions radio hebdomadaires sur l'astronomie sont enregistrées et diffusées sur RVE (Radio Vieille Eglise, 103.7) et sont ensuite disponibles sur le site pour téléchargement.

Dans l'année nous organisons des sorties et des stages d'astronomie.

EQUI-LIBRE

Où et pourquoi pratiquer le yoga ?

Quel pratiquant de yoga êtes-vous ?

Bienheureux qui fait du yoga dans les prés !
ou tout simplement au chaud !
ou au sein de son entreprise…

Le yoga avec EQUI-LIBRE, c'est tout cela et aussi les :

- lundi matin 08h45 - 09h45
- mardi soir 20h45 - 21h45
- mercredi soir 20h30 - 21h30

Un peu de théorie, un peu de pratique, un peu d'exercices respiratoires, et la détente est au rendez-vous.

Nos prochains stages seront bientôt communiqués sur notre site :

www.equi-libre-yoga.fr

Contact : info@equi-libre-yoga.fr - Téléphone : 06 85 17 48 05

RVE 103.7

La fin de l'année approche à grands pas, c'est déjà le moment de vous souhaiter une bonne année 2010, pour toutes et tous une bonne santé bien sûr, plein d'amour et de bonheur.

Les 4 et 5 décembre prochain ce sera le Téléthon et comme chaque année nous serons en permanence en direct dans différentes communes de la région pour vous informer des différentes activités mises en place et vous aider à participer à cette grande manifestation.

La nuit du 31 décembre
une programmation spéciale.
Nous serons là pour vous faire danser sur 103.7.

Et d'ici là tous les jours notre équipe
sera avec vous 24h/24, sur votre radio locale.

La radio de la différence

Tel : 01 30 41 15 15 - Fax : 01 34 85 56 03

www.radiorve.com

où vous saurez tout sur votre radio locale,
vous pourrez consulter la grille des programmes,
et même si vous le désirez, écouter
ou réécouter vos émissions préférées.

Bonne année 2010.

N'oubliez pas… RVE C'EST FAIT POUR VOUS

Lionel Lefrançois

TENNIS CLUB D'AUFFARGIS

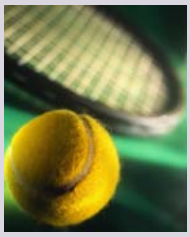

Les champions du club pour la saison 2008/2009 ont été chez les femmes Nathalie Moufflet, qui a battu en finale Catherine Goupil et chez les hommes, François Demont qui a battu en finale Frédéric Tortevoie, répétant ainsi la finale du tournoi open dans la catégorie des plus de 35 ans.

Pour le début de la saison 2009/2010, deux évènements majeurs étaient programmés : le tournoi interne de double « Bidouille » et le tournoi RVE.

Le tournoi interne, auquel ont participé 24 personnes s'est déroulé sous un soleil magnifique qui a facilité le traditionnel déjeuner au barbecue. Les matchs ont été très disputés et c'est le tennis qui a gagné.

Les résultats du tournoi RVE de cette année sont similaires à ceux de l'année dernière, le TCA a terminé troisième derrière le Tennis Club du Perray-en-Yvelines, qui remporte toutes les coupes encore cette année, et Le Tennis Club de Cernay La Ville, avec seulement un point de retard sur ce dernier, mais 7 points de retard sur le premier. Le T.C. La Clairière Rambouillet et le T.C. Lévis-Saint-Nom ont fermé la marche. Tout le plaisir a, comme d'habitude, résidé dans le fait de rencontrer les joueurs des clubs voisins.

Les championnats des Yvelines ont également repris avec les plus de 45 ans qui se sont déroulés de mi-septembre à mi-octobre et la coupe de doubles qui se déroulera de fin novembre à fin janvier.

Enfin l'année se terminera avec l'Assemblée Générale du club qui sera programmée mi-décembre. Nous espérons, comme d'habitude, une présence importante des adhérents et une ambiance sympathique.

Jean-Michel LESPRIT

DATES À RETENIR / INFORMATIONS PRATIQUES / CARNETS

DATES	ACTIVITÉS	LIEUX	ASSOCIATIONS
Samedi 5 décembre Dimanche 6 décembre	Marché artisanal	Foyer Rural	ALCA
Samedi 12 décembre	Fête de l'Ecole Maternelle	Foyer Rural	ECOLE
Dimanche 13 décembre	Lettre au Père Noël	Place des Fêtes	COMITE DES FETES
Vendredi 18 décembre	Concert de Noël	Foyer Rural	AIDEMA
Samedi 19 décembre	Inauguration Ecole Elémentaire	Ecole Elémentaire	-
Samedi 9 janvier	Vœux du Maire	Foyer Rural	-
Vendredi 5 février	Concert de rock	Centre Socio Culturel	AIDEMA
Samedi 13 février	Théâtre	Foyer Rural	ALCA
Samedi 13 février	Concours de boules	Foyer Rural	ABA
Samedi 6 mars	Concours de boules	Foyer Rural	ABA
Samedi 20 mars	Exposition photos	Foyer Rural	ALCA
Dimanche 21 mars	Exposition photos	Foyer Rural	ALCA
Samedi 17 avril	Concours de boules	Foyer Rural	ABA

On en parle sur RVE

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2010, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009.

Cette démarche concerne particulièrement **les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010**, (s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office), les nouveaux résidents et les personnes ayant acquis la nationalité française.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent également demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires avant le 31 décembre 2009.

Pièces à fournir à l'appui des demandes d'inscription : carte d'identité ou passeport (ou carte de séjour pour les ressortissants de l'Union Européenne) en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

RENTRÉE 2010

Afin de pouvoir prévoir les effectifs de l'École Maternelle pour la rentrée prochaine, nous vous demandons d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Votre enfant est né entre le 1er janvier 2006 et le 31 mars 2007, présentez-vous dès maintenant en Mairie, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile pour son inscription à l'École Maternelle.

FERMETURE DÉCHETTERIE

Pendant les fêtes de fin d'année, la déchetterie sera fermée du **Jeudi 24 décembre 2009 à 15h jusqu'au Samedi 2 janvier 2010 à 9h**

RAPPEL

La commune rembourse intégralement la carte **Optile** pour les élèves des écoles du village et participe à hauteur de 54 € pour les cartes **Imagine'R** des collégiens et des lycéens de moins de 16 ans, sur présentation d'un justificatif de scolarité avant le 1er décembre, en Mairie.

NAISSANCES	MARIAGES	DÉCÈS
Cassandre BERTHAUD--COUCAUD le 30 juillet 2009	Nadine GIAI-CHEL et Dominique LAMONTAGNE le 8 août 2009	Louis VERNIZEAU le 30 septembre 2009
Thomas RODRIGUES le 14 août 2009	Anne-Gaël LUGAND et Franck IDDA le 19 septembre 2009	Yvette LOUIS le 24 octobre 2009
Elouan LE MERCIER le 27 septembre 2009	Aline MALARDIER et Arnaud BOULAN le 19 septembre 2009	Gaston GUYENOT le 4 novembre 2009
Charlotte HANROTEL le 27 octobre 2009		Paulette POPOT le 9 novembre 2009
Louis DEGAND le 2 novembre 2009		

Tambour n° 93 Mairie d'Auffargis 78610 Auffargis - Tél : 01 34 57 86 20 - Fax : 01 34 57 86 28 - mairie.auffargis@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi/Jeudi 08h30-12h00/14h00-17h30 ; Mardi/Mercredi 08h30-12h00 ; Vendredi 08h30-12h00/14h00-16h30 ; Samedi 09h00-12h00
Directeur de la publication : Daniel Bonte - Rédaction : Commission Communication, Information (Jean-Francis Deleau, Nathalie Enguehard, Claudine Giammattei, Laurent Hut, Géraldine Ménard, Serge Nicola, Marie Vincent) - © Tous droits réservés

Chrysalide 01 34 85 75 30 Ne pas jeter sur la voie publique. Document imprimé avec des encres végétales sur papier blanchi sans chlore issu de forêts durablement gérées. Compensation des émissions de gaz à effet de serre.